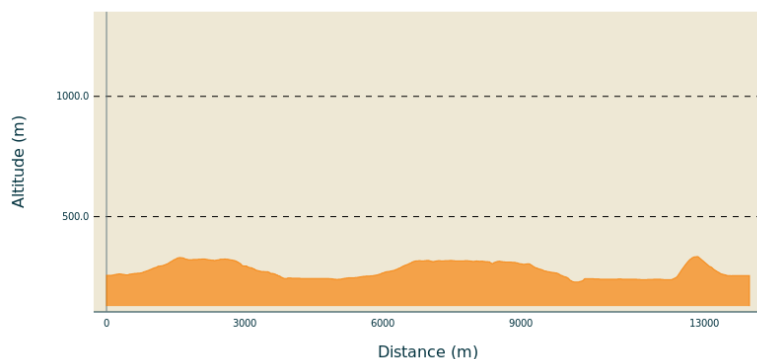


Parcours VTT FFC n°63 - BLEU - Vallée du Doulovy

Pays des Vans en Cevennes

Profil altimétrique



Altitude min 228 m Altitude max 334 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h

Longueur : 14.0 km

Dénivelé positif : 305 m

Difficulté : Moyen

Échelle de cotation :

Echelle de cotation VTT : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Saint-Paul-le-Jeune, Place de la Gare

Arrivée : Saint-Paul-le-Jeune, Place de la Gare

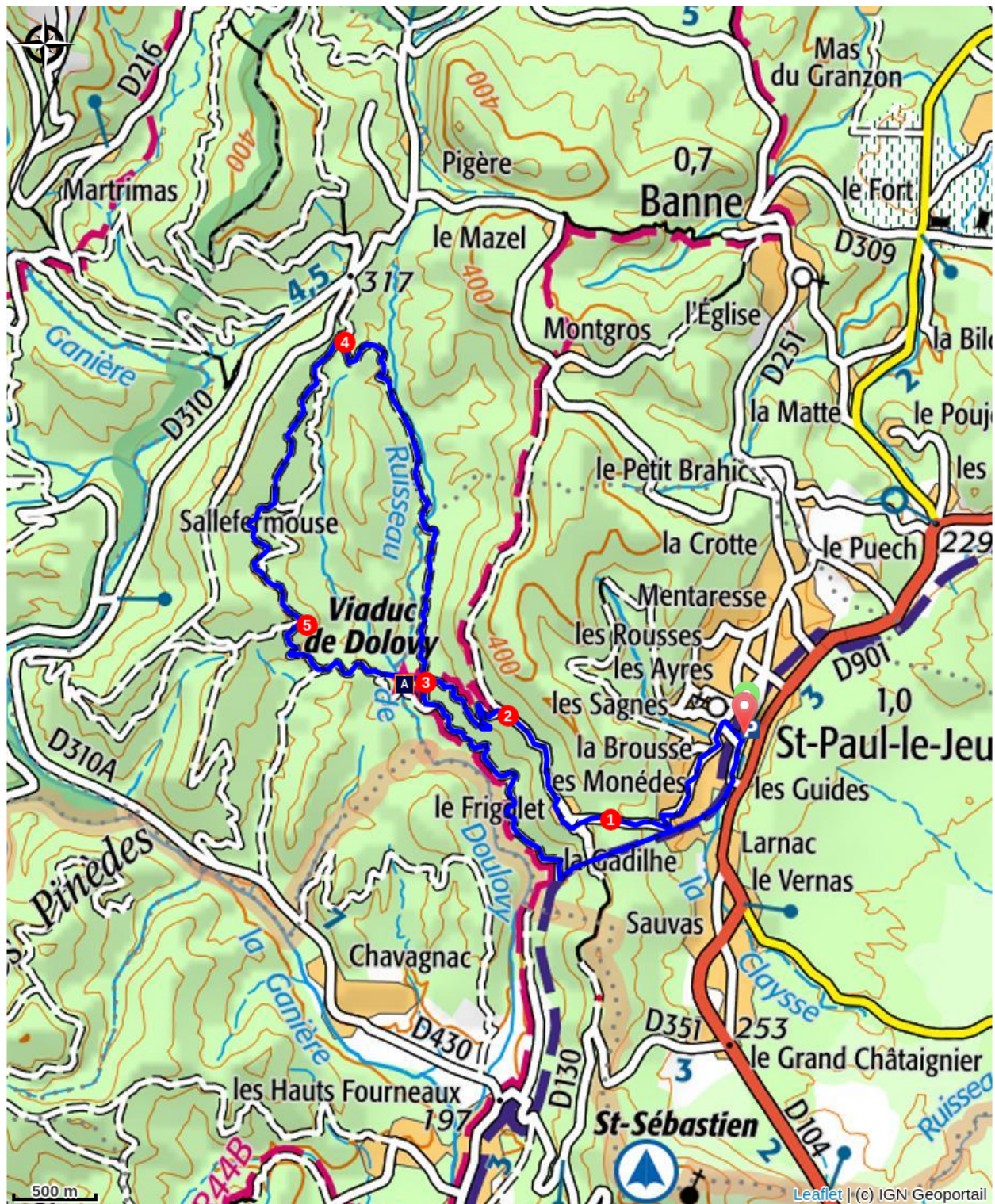
Communes : 1. SAINT-PAUL-LE-JEUNE 2. BANNE

Suivre le balisage FFC VTT  n°63 Bleu

P) Depuis la place de la Gare à Saint Paul le Jeune, monter par la rue du Procureur en direction du centre ville. Tourner à

gauche au premier croisement. A un stop, traverser une petite route et prendre en face route du Frigolet. Monter encore à travers un quartier résidentiel puis par un sous-bois plus naturel.

1. Immédiatement après le col, descendre à gauche par un chemin herbeux. Passer dans le hameau du Frigolet à travers ses ruelles et admirer ses bâtisses en pierre. Continuer par une petite route en direction des maisons de Sagnet.
2. Prendre la piste à gauche qui prend une belle pente et comporte de grandes épingles.
3. A ce grand croisement, prendre tout à droite en direction de "Gagnières par le bois des Bartres". La piste est très roulante et jolie. Traverser le ruisseau du Doulovy et passer sous un ancien pont. La piste monte assez fortement sur le dernier kilomètre.
4. Au col menant au Mas de L'Houme, prendre la piste qui part à votre gauche. La suivre à flanc pendant environ 2 kilomètres, à travers cette grande pinède du bois des Bartres.
5. Prendre la piste qui descend à gauche sur le Viaduc de Doulovy, édifice de 235 mètres de long, construit en 1876 pour le transport du charbon jusqu'à la gare de Saint Paul le Jeune. Le traverser et continuer à droite par le chemin du Doulovy.
6. Rejoindre la Via Ardèche et prendre à gauche par le tunnel de la Gadilhe jusqu'au village de St Paul le Jeune. Ce tunnel goudronné et bien éclairé fait 905 mètres de longueur. L'éclairage individuel est obligatoire en cas de coupure de courant ou lors de la période d'extinction (entre minuit et 6h du matin).



! Recommandations

Pour profiter pleinement de votre sortie, restez sur les chemins balisés et adaptez votre rythme. Le piéton est toujours prioritaire : soyez prudent et souriant ! Vérifiez votre VTT, prenez de l'eau et de quoi réparer. Prévenez vos proches si vous

partez seul. Casque conseillé. Respectez cultures et propriétés, refermez les barrières, attention aux engins. Gardez vos détritus, soyez discret et respectueux de la nature.

En cas de besoin : 18 ou 112.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Joyeuse (21 km) suivre la D104 puis la D901 direction Alès. Depuis Les Vans (13 km) suivre la D901 direction Alès.

Parking conseillé

Saint-Paul-le-Jeune, Place de la Gare

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 et ENS Landes et forêts du bois des Bartres

Période de sensibilité :



Lieux de renseignement

Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche

contact@cevennes-ardeche.com

Tel : +33 (0)4 75 37 24 48

<https://www.cevennes-ardeche.com/>

Site de pratique FFC

<https://sitesvtt.ffc.fr/sites/espace-velo-territorial-des-cevennes-dardeche/>